



**ENQUÊTE CDES**  
**Haute-Savoie**  
**Orientations 2003-2004**  
DRASS Rhône-Alpes – CREAL Rhône-Alpes



DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE RHÔNE-ALPES



# **Enquête CDES**

novembre 2003 - novembre 2004

## **HAUTE-SAVOIE**

**DRASS Rhône-Alpes**  
**CREAI Rhône-Alpes**

**Novembre 2005**

# s o m m a i r e

---

1.	DONNÉES GÉNÉRALES.....	4
2.	DÉMOGRAPHIE.....	5
3.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES.....	7
4.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES.....	15
5.	ÉCART ENTRE LES PROPOSITIONS SOUHAITABLES ET LES PROPOSITIONS RÉALISÉES.....	19
6.	LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES.....	22

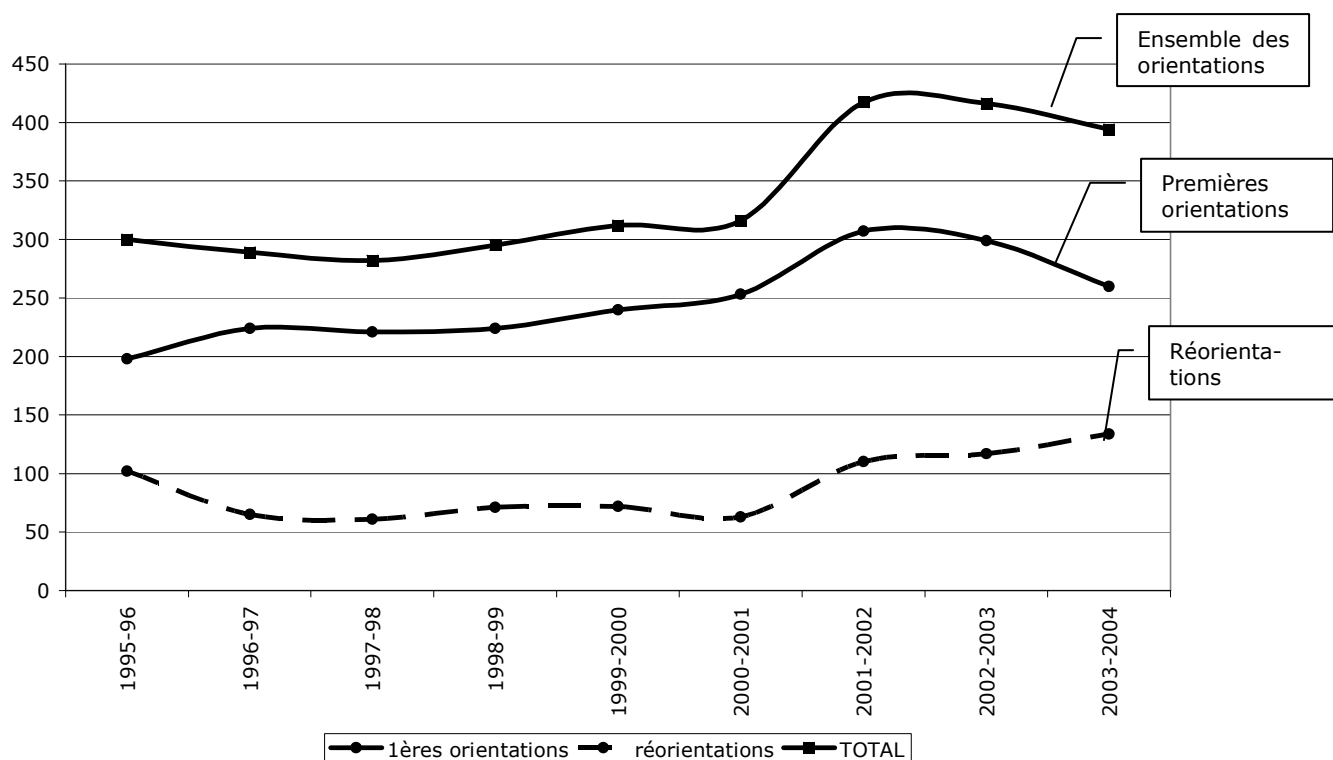
# 1. DONNÉES GÉNÉRALES

Le département de la Haute-Savoie renseigne cette enquête depuis la campagne d'orientation 1994-1995.

## 1.1. NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS

394 dossiers ont été traités par la CDES de Haute-Savoie concernant des premières orientations ou des réorientations vers le secteur médico-éducatif au cours de la campagne 2003-2004. Les premières orientations comptent 260 dossiers soit 66% des dossiers traités. Les réorientations comptent 134 dossiers.

	1ères orientations		réorientations		TOTAL	
<b>1995-96</b>	198	67%	102	35%	300	100%
<b>1996-97</b>	224	76%	65	22%	289	100%
<b>1997-98</b>	221	75%	61	21%	282	100%
<b>1998-99</b>	224	76%	71	24%	295	100%
<b>1999-2000</b>	240	77%	72	23%	312	100%
<b>2000-2001</b>	253	80%	63	20%	316	100%
<b>2001-2002</b>	307	74%	110	26%	417	100%
<b>2002-2003</b>	299	72%	117	28%	416	100%
<b>2003-2004</b>	260	66%	134	34%	394	100%



### Comparaison avec les précédentes campagnes

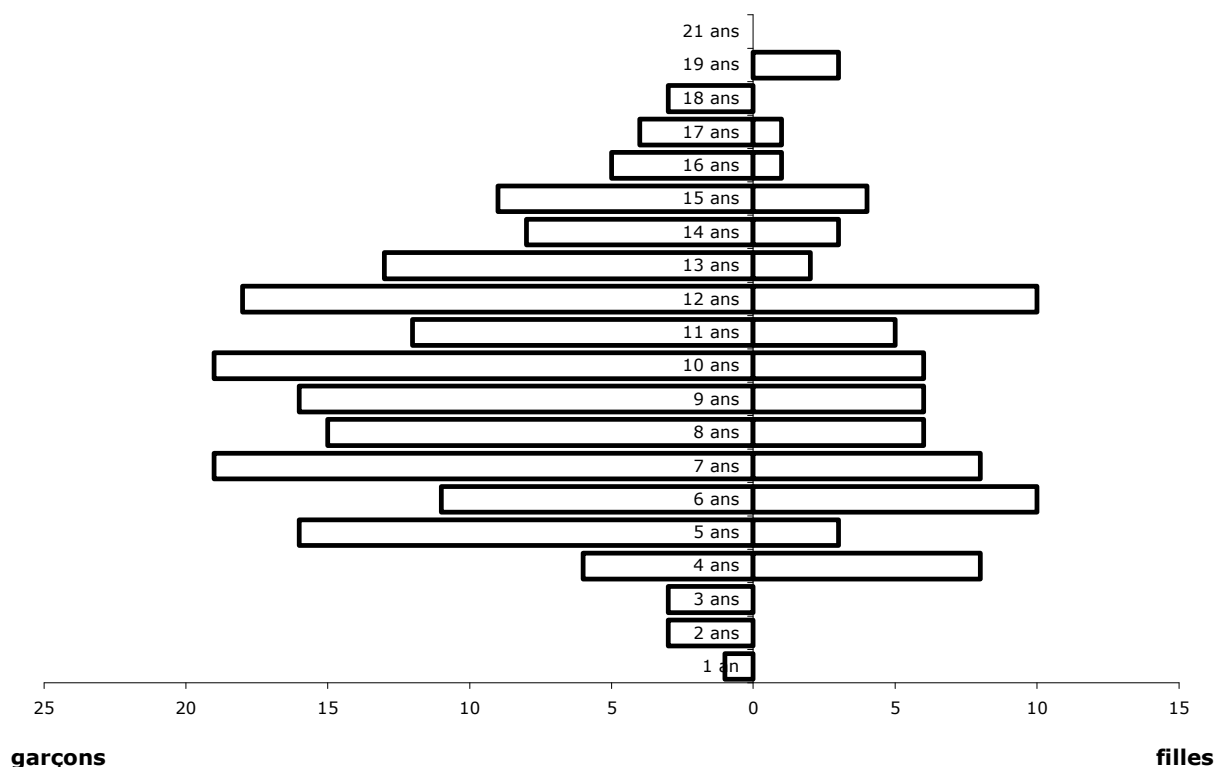
Après le plateau 2001-2003, il semblerait que la tendance soit à la baisse du nombre d'orientations, et notamment pour ce qui concerne les premières orientations. Concernant les réorientations, en revanche, le taux ne cesse de croître depuis 2000-2001, passant de 20% de l'ensemble des orientations à 34% soit plus d'une orientation sur 3.

## 2. DÉMOGRAPHIE

Premières orientations				réorientations			
	Garçons	Filles	TOTAL	âge en 2004	garçons	filles	TOTAL
moins de 4 ans	7		7				
4/6 ans	33	21	54	4/6 ans	4	7	11
7/9 ans	50	20	70	7/9 ans	22	6	28
10/12 ans	49	21	70	10/12 ans	19	6	25
13/15 ans	30	9	39	13/15 ans	23	13	36
16 ans et +	12	5	17	16 ans et +	22	12	34
NR	1	2	3				
TOTAL	182	78	260	TOTAL	90	44	134

### 2.1. PREMIÈRES ORIENTATIONS

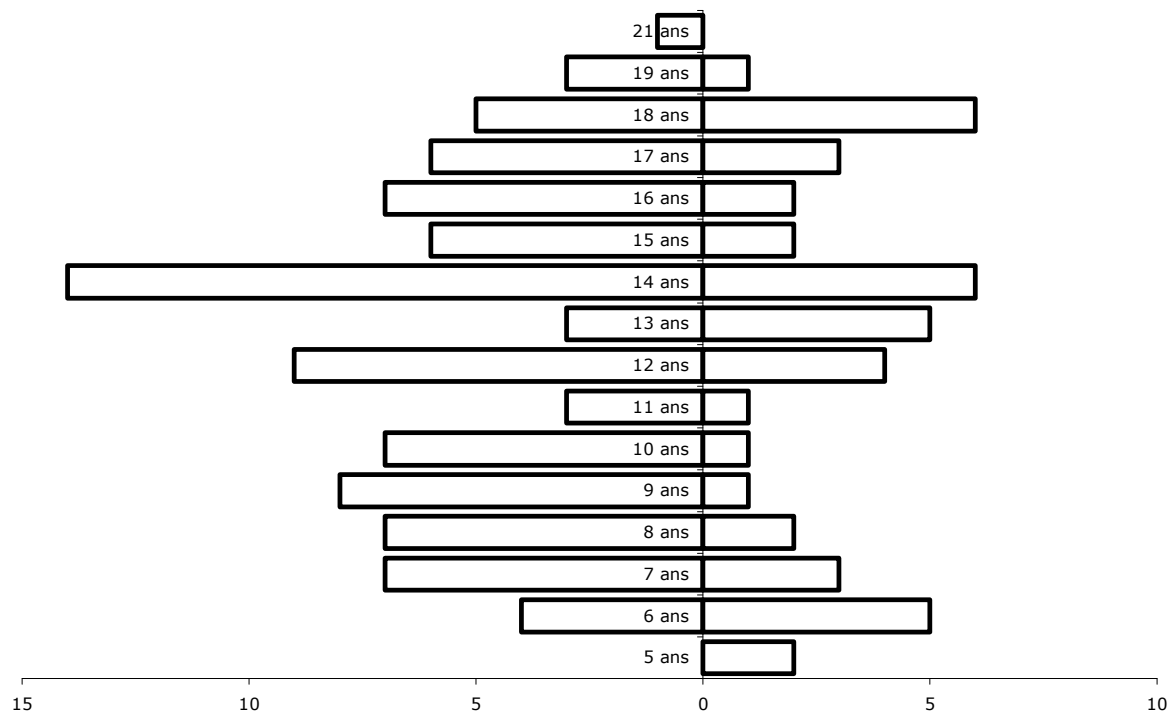
260 jeunes sont concernés par une première orientation.  
L'âge moyen à une première orientation est de 11 ans, nettement supérieur que pour la campagne précédente (9,3 ans).



Les garçons représentent 70% de l'effectif. Concernant les premières orientations vers le secteur médico-éducatif, on observe pour les garçons de nombreux pics (7 ans, 10 ans, 12 ans) ; pour les filles, un pic à 6 ans et un autre à 12 ans.

## 2.2. RÉORIENTATIONS

134 jeunes sont concernés par une réorientation au cours de cette campagne.  
L'âge moyen lors des réorientations est de 13 ans.



**garçons**

**filles**

Les garçons représentent 67% de l'effectif. On observe un pic très important à 14 ans pour les garçons ; pour les filles : pics à 6, 14 et 18 ans.

### 3. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

#### 3.1. PREMIÈRES ORIENTATIONS : CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES

IME pour déficients intellectuels légers	55	21%
IME pour déficients intellectuels moyens	15	6%
ITEP	38	15%
étab. pour déf. moteurs	5	2%
étab. pour polyhandicapés	1	
étab. pour déf. auditifs	5	2%
étab. ou section pour autistes	4	2%
Centre Thérapeutique	1	
service pour déf. intellectuels	56	22%
service troubles de la personnalité	20	8%
service pour déf. moteurs	17	7%
service pour polyhandicapés	9	3%
service pour déf. auditifs	30	12%
service pour déf. visuels	4	2%
TOTAL	260	100%

Les premières orientations souhaitables vers un IME concernent 27% de l'effectif ; les premières orientations vers un ITEP concernent 15% de l'effectif.

Les premières orientations souhaitables vers un service concernent 52% de l'effectif (10 points de plus que pour la campagne précédente) et plus d'un jeune sur 5 nécessiterait un suivi par un SESSAD pour déficients intellectuels.

A noter également, en terme d'orientation souhaitable : 12% concernent un service pour déficients auditifs, 8% un service pour jeunes présentant des troubles de la personnalité et 7% un service pour déficients moteurs.

### **3.2. RÉORIENTATIONS : CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES**

IME pour déficients intellectuels légers	38	28%
IME pour déficients intellectuels moyens	42	31%
ITEP	12	9%
étab. pour déf. moteurs	10	7%
étab. pour polyhandicapés	8	6%
étab. pour déf. auditifs	5	4%
étab. pour déf. visuels	1	1%
étab. ou section pour autistes	9	7%
Centre Thérapeutique	1	1%
service troubles de la personnalité	2	1%
service pour déf. moteurs	3	2%
service pour déf. auditifs	2	1%
service pour déf. visuels	1	1%
TOTAL	134	100%

Les réorientations souhaitables vers un IME représentent 60% de l'effectif.

Les réorientations vers un service ne concernent que 6% de l'effectif (9% pour la campagne précédente).

### **3.3. ENSEMBLE: CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES SOUHAITABLES**

IME pour déficients intellectuels légers	93	24%
IME pour déficients intellectuels moyens	57	14%
ITEP	50	13%
étab. pour déf. moteurs	15	4%
étab. pour polyhandicapés	9	2%
étab. pour déf. auditifs	10	3%
étab. pour déf. visuels	1	
étab. ou section pour autistes	13	3%
Centre Thérapeutique	2	1%
service pour déf. intellectuels	56	14%
service troubles de la personnalité	22	6%
service pour déf. moteurs	20	5%
service pour polyhandicapés	9	2%
service pour déf. auditifs	32	8%
service pour déf. visuels	5	1%
TOTAL	394	100%

Pour l'ensemble de l'effectif : près d'un jeune sur 4 est orienté vers un IME pour déficients intellectuels légers ; 38% sont orientés vers un IME. Plus du tiers des jeunes sont orientés vers un service, et parmi ceux-ci, 4 sur 10 vers un service pour déficients intellectuels.



### **Comparaison avec les précédentes campagnes**

La proportion des orientations vers un service ne cesse de croître depuis 99/2000, passant de 22% à 37% en 2003/2004. : les orientations vers des services pour déficients intellectuels, pour jeunes présentant des troubles de la personnalité, pour déficients auditifs et pour polyhandicapés ont augmenté (en nombre et en taux).

En revanche la proportion d'orientations vers un IME pour déficients intellectuels légers a nettement baissé lors de la dernière campagne, passant de 1 orientation sur 3 lors des 3 précédentes campagnes à moins d'une orientation sur 4 en 2003/2004.

### **3.4. MODES D'ACCUEIL SOUHAITABLES**

#### *PREMIÈRES ORIENTATIONS SOUHAITABLES*

Pour les 124 jeunes concernés par une première orientation souhaitable vers un établissement Annexes 24 (services non comptés), les modes d'accueil indiqués comme souhaitables concernent :

	Semi-internat	internat de semaine	internat séquentiel	Internat	TOTAL
IME DIL	41	13	1		55
IME DIM	13	2			15
ITEP	13	25			38
étab. pour déf. moteurs	3	2			5
étab. pour polyhandicapés		1			1
étab. pour déf. auditifs		3	2		5
étab. ou section pour autistes	4				4
Centre Thérapeutique				1	1
TOTAL	74	46	3	1	124

Le mode d'accueil souhaitable est le semi-internat pour 60% des orientations vers un établissement Annexe 24.

Selon les catégories d'établissements concernés, le mode d'accueil se distribue différemment : ITEP : 2/3 en internat de semaine, IME pour déficients intellectuels légers : 3/4 d'orientations en semi-internat.

- **Temps partiel**

7 jeunes (6% des premières orientations vers un établissement) sont concernés, 4 en IME pour déficients intellectuels légers, 1 en IME pour déficients intellectuels légers, 2 en établissement ou section pour autistes).

- **Placement familial spécialisé**

10 jeunes sont concernés : 5 jeunes pour lesquels une orientation vers un IME serait souhaitable (déficients intellectuels légers : 4, déficients intellectuels moyens : 1), 2 vers un ITEP, 3 vers un SESSAD pour déficients intellectuels.

## RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

	internat de semaine	Semi-internat	internat séquentiel	internat	TOTAL
IME DIL	17	21			38
IME DIM	22	17	3		42
Itep	8	3	1		12
étab. pour déf. moteurs	5		5		10
étab. pour polyhandicapés	1	7			8
étab. pour déf. auditifs		1	3	1	5
étab. pour déf. visuels	1				1
étab. ou section pour autistes	5	4			9
Centre Thérapeutique				1	1
TOTAL	59	53	12	2	126

Parmi les 126 réorientations souhaitables vers un *établissement*, le semi-internat et l'internat de semaine sont très largement cités.

- **Temps partiel**

Le temps partiel concerne 16 jeunes (soit 13% des réorientations vers un établissement) dont 7 réorientations vers établissement pour déficients intellectuels moyens et 6 réorientations vers un établissement pour polyhandicapés, 2 vers un établissement ou section pour autistes, 1 vers un établissement pour déficients auditifs.

- **Placement familial spécialisé**

8 jeunes sont concernés : 4 jeunes pour lesquels une orientation vers un IME pour déficients intellectuels légers serait souhaitable, 2 vers un IME pour déficients intellectuels moyens, 1 vers un ITEP, 1 vers un SESSAD ITEP.

### 3.5. SCOLARITÉ

#### PREMIÈRES ORIENTATIONS

	Ordinaire	CLIS	SEGPA	UPI	Classe intégrée à l'éta- blisse- ment	Non sco- larisé	TOTAL
IME DIL					55		55
IME DIM					15		15
ITEP					38		38
étab. pour déf. moteurs				1	4		5
étab. pour poly- handicapés					1		1
étab. pour déf. auditifs	2				3		5
étab. ou section pour autistes		1			3		4
Centre Théra- peutique					1		1
service pour déf. intellectuels	42	10	2			2	56
service troubles de la personnal- ité	19	1					20
service pour déf. moteurs	16		1				17
service pour polyhandicapés	5					4	9
service pour déf. auditifs	30						30
service pour déf. visuels	4						4
TOTAL	118	12	3	1	120	6	260

- On observe que pour la quasi-totalité des orientations souhaitables vers un établissement, la prise en charge pédagogique souhaitable consiste en une classe intégrée à l'établissement.
- Les jeunes pour lesquels un service est souhaitable seraient très majoritairement accueillis en classe ordinaire.
- Les classes spécialisées (CLIS, SEGPA, UPI) ne concerneraient que 16 jeunes dont 12 jeunes pour lesquels l'orientation vers un service pour déficients intellectuels est souhaitable (CLIS ou, dans une moindre mesure, SEGPA).
- Enfin il est indiqué pour 6 jeunes qu'une scolarité n'est pas envisagée ; ils ont de 1 à 5 ans ; 4 sont concernés par une orientation vers un service pour enfants polyhandicapés, 2 vers un service pour déficients intellectuels.

## RÉORIENTATIONS

	ordinaire	CLIS	SEGPA	UPI	Classe intégrée à l'établissement	TOTAL
IME DIL		2			36	38
IME DIM		2			40	42
ITEP					12	12
étab. pour déf. moteurs	2				8	10
étab. pour polyhandicapés					8	8
étab. pour déf. auditifs	1				4	5
étab. pour déf. visuels					1	1
étab. ou section pour autistes		1			8	9
Centre Thérapeutique					1	1
service troubles de la personnalité	1		1			2
service pour déf. moteurs		2		1		3
service pour déf. auditifs	2					2
service pour déf. visuels	1					1
TOTAL	7	7	1	1	118	134

Sur 134 jeunes concernés par une réorientation, une scolarisation intégrée à l'établissement est citée 118 fois ; elle concerne particulièrement les jeunes pour lesquels une réorientation en IME pour déficients intellectuels légers ou moyens est souhaitable (76 jeunes). CLIS, SEGPA ou UPI ne sont cités que pour 9 jeunes.

### 3.6. LES PRISES EN CHARGE COMPLÉMENTAIRES SOUHAITABLES

#### PREMIÈRES ORIENTATIONS SOUHAITABLES

Parmi les premières orientations prononcées pour cette campagne, une prise en charge complémentaire concerne 23 jeunes, soit 9% de l'effectif.

	libéral	CAMSP	CATTP	CMP	CMP+ libéral	Hôpital de jour	Établissement ou suivi relevant de la protection de l'enfance	RASED	UASA	TOTAL
IME DIL			2	2					1	5
IME DIM			1			1				2
ITEP	1			2			5			8
service pour déf. auditifs				1						1
service pour déf. intellectuels			1					1		2
service pour déf. visuels		1		1						2
service pour polyhandicapés		1								1
service troubles de la personnalité					1		1			2
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>23</b>

Les modalités de prise en charge complémentaires les plus citées :

- Établissement ou service relevant de la protection de l'enfance : 6 jeunes dont 5 pour lesquels une orientation vers un ITEP est indiquée comme souhaitable ;
- CMP : 6 jeunes ;
- CATTP : 4 jeunes.

### RÉORIENTATIONS SOUHAITABLES

	Protection de l'Enfance	CATTP	hôpital de jour	CMP	TOTAL
IME DIL	3	1		1	5
IME DIM		1			1
ITEP	4				4
étab. ou section pour autistes		1	2		3
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	3	2	1	13

Pour 13 jeunes (10% des réorientations) cette indication est exprimée ; une prise en charge complémentaire relevant de la Protection de l'Enfance concerne 7 jeunes.

## 4. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS RÉALISÉES

	1ère orienta- tion		réorientation		TOTAL	
IME déficients intellectuels légers	43	17%	41	31%	84	21%
IME déficients intellectuels moyens	10	4%	43	32%	53	13%
ITEP	22	8%	12	9%	34	9%
étab. pour déf. moteurs	3	1%	12	9%	15	4%
étab. pour polyhandicapés	1		1	1%	2	1%
étab. pour déf. auditifs	5	2%	5	4%	10	3%
étab. pour déf. visuels			1	1%	1	
étab. ou section pour autistes	2	1%	2	1%	4	1%
serv. pour déf. intellectuels	34	13%	8	6%	42	11%
serv. pour tr. de la personnalité	7	3%	2	1%	9	2%
serv. pour déf. moteurs	3	1%	1	1%	4	1%
serv. pour polyhandicapés			2	1%	2	1%
serv. pour déf. auditifs	30	12%	2	1%	32	8%
serv. pour déf. visuels	1		1	1%	2	1%
Non réponse	99	38%	1	1%	100	25%
TOTAL	260	100%	134	100%	394	100%

34% des orientations réalisées concernent un IME. Les orientations réalisées vers un service concernent près d'un jeune sur 4.

Un quart des premières orientations souhaitables ne sont pas réalisées dans un établissement Annexe XXIV (un tiers pour la campagne précédente).

## 4.1. MODE D'ACCUEIL

### POUR LES PREMIÈRES ORIENTATIONS

Réalisé → souhaité ↓	internat de semaine	internat sé- quentiel	Semi- internat	Non réponse	TOTAL
internat				1	1
internat de semaine	30		3	13	46
internat sé- quentiel		3			3
Semi- internat		1	49	24	74
TOTAL	30	4	52	38	124

Parmi les 46 enfants ou adolescents pour lesquels un internat de semaine était souhaité, 3 sont accueillis en semi-internat (en IME).

- **Temps partiel**

4 sur 7 réalisés (orientation non réalisée pour les autres).

- **Placement familial spécialisé**

8 sur 10 réalisés, (orientation non réalisée pour les autres).



### POUR LES RÉORIENTATIONS

réalisé → souhaitable ↓	internat	internat de semaine	internat séquentiel	Semi-internat	Non réponse	TOTAL
internat	1			1		2
internat de semaine		38		21		59
internat séquentiel			10	2		12
Semi-internat		1		42	10	53
TOTAL	1	39	10	66	10	126

Parmi les 59 enfants ou adolescents pour lesquels un internat de semaine était souhaitable, 21 sont en semi-internat (dont 19 en IME).

Les 10 jeunes pour lesquels un accueil en semi-internat était souhaitable sont suivis par un service (pour 7 jeunes un établissement pour polyhandicapés était souhaité).

- **Temps partiel**

Le temps partiel souhaité est réalisé pour 8 enfants ou adolescents sur 16 ; les non réalisations concernent principalement des enfants ou adolescents pour lesquels une orientation vers un établissement pour polyhandicapés était souhaitée, et suivis par défaut par un service (pour déficients intellectuels pour la plupart d'entre eux).

- **Placement familial spécialisé**

6 sur les 8 souhaités sont réalisés, les 2 jeunes n'ayant pu en bénéficier sont accueillis en IME.

## LES ORIENTATIONS RÉALISÉES HORS DÉPARTEMENT

**6 jeunes sont concernés seulement, soit 1,5% de l'ensemble des orientations, 2% des orientations réalisées.**

	nombre d'orientations hors-département	taux par rapport à l'ensemble des dossiers
<b>1995-96</b>	30	10%
<b>1996-97</b>	15	5%
<b>1997-98</b>	12	4%
<b>1998-99</b>	18	6%
<b>1999-2000</b>	22	7%
<b>2000-2001</b>	11	3%
<b>2001-2002</b>	26	6%
<b>2002-2003</b>	42	10%
<b>2003-2004</b>	6	1%

La baisse observée pour la campagne 2003-2004 est majoritairement due à la création de l'antenne SSEFIS INJS en Haute-Savoie.

## 5. ÉCART ENTRE LES PROPOSITIONS SOUHAITABLES ET LES PROPOSITIONS RÉALISÉES

	premières orientations			réorientations			cumul
	souh.	réal.	écart	souh.	réal.	écart	
IME (déf. intel. légers)	55	43	<b>-12</b>	<b>38</b>	41	3	-9
IME (déf. intel. moyens)	15	10	-5	42	43	1	-4
ITEP	38	22	<b>-16</b>	<b>12</b>	12		<b>-16</b>
ét. pour déficients moteurs	5	3	-2	10	12	2	
ét. pour polyhandicapés	1	1		8	1	<b>-7</b>	-7
ét. pour déficients auditifs	5	5		5	5		
ét. pour déficients visuels				1	1		
ét. ou section pour autistes	4	2	-2	9	2	<b>-7</b>	-9
Centre thérapeutique	1		-1	1		-1	-2
SERV. POUR DÉF. INTELLECTUELS	56	34	<b>-22</b>		8	8	<b>-14</b>
SERV. POUR TR. DE LA PERSONNALITÉ	20	7	<b>-13</b>	2	2		<b>-13</b>
SERV. POUR DÉF. MOTEURS	17	3	<b>-14</b>	<b>3</b>	1	-2	<b>-16</b>
SERV. POUR POLYHANDICAPÉS	9		<b>-9</b>		2	2	-7
SERV. POUR DÉF. AUDITIFS	30	30		2	2		
SERV. POUR DÉF. VISUELS	4	1	-3	1	1		-3
<b>ENSEMBLE</b>	<b>260</b>	161	-99	<b>134</b>	133	-1	-100

**Les écarts les plus importants** entre les orientations souhaitables et les orientations réalisées concernent :

- les orientations vers un SESSAD pour déficients intellectuels : 22 premières orientations sur 56 non réalisées, soit 4/10,
- les orientations vers un ITEP : 16 premières orientations sur 38 non réalisées soit 4/10,
- vers un service pour déficients moteurs (14 non réalisées sur 17),
- vers un service pour troubles de la personnalité (13 non réalisées sur 20),
- vers un IME pour déficients intellectuels légers (12 non réalisées sur 55),
- vers un service pour polyhandicapés : 9 non réalisées sur 9.

**A noter : la quasi-totalité des orientations sans solution médico-sociale concernent les premières orientations** (38% des premières orientations).

Pour les réorientations la situation est plus complexe : très peu <sup>1</sup> d'orientations sans solution mais plus d'un tiers d'orientations par défaut, concernant la catégorie d'établissement ou service souhaitée ou, plus souvent, le mode d'accueil souhaité (par exemple, parmi les 36 jeunes pour lesquels l'orientation IME déficients intellectuels moyens est conforme, 16 n'ont pas bénéficié du mode d'accueil souhaité).

réalisé → souhaitable ↓	IME DIL	IME DIM	Itep	étab. pour déf. moteurs	étab. pour polyhandicapés	étab. pour déf. auditifs	étab. pour déf. visuels	étab. ou section pour autistes	serv. pour déf. intellectuels	serv. pour tr. de la personnalité	serv. pour déf. moteurs	serv. pour polyhandicapés	serv. pour déf. auditifs	serv. pour déf. visuels	Non réponse	TOTAL
IME DIL	37		1													38
IME DIM	3	36		1				1	1							42
Itep	1		10							1						12
étab. pour déf. moteurs				10												10
étab. pour polyhandicapés					1				5			2				8
étab. pour déf. auditifs						5										5
étab. pour déf. visuels							1									1
étab. ou section pour autistes		6		1				1	1							9
service troubles de la personnalité			1							1						2
service pour déf. moteurs									1		1				1	3
service pour déf. auditifs													2			2
service pour déf. visuels														1		1
Centre Thérapeutique		1														1
TOTAL	41	43	12	12	1	5	1	2	8	2	1	2	2	1	1	134

1. situation d'un jeune en établissement pour déficients moteurs pour lequel un service pour déficients moteurs était souhaité.

*ÉCARTS CONCERNANT LES PRISES EN CHARGE COMPLÉMENTAIRES SOUHAITABLES ET RÉALISÉES :*

Le seul écart, mineur, concerne un jeune pour lequel un CATTP était souhaité accueilli en hôpital de jour. A noter : le nombre de jeunes cités pour une prise en charge complémentaire relevant du dispositif de la Protection de l'Enfance (7 jeunes en ITEP, 3 en IME pour déficients intellectuels légers).

*ÉCARTS CONCERNANT LA SCOLARITÉ SOUHAITABLE ET RÉALISÉE*

Ces écarts découlent naturellement pour partie des orientations médico-sociales non réalisées ; pour les jeunes accueillis dans le dispositif, les écarts concernent :

Quelques jeunes pour lesquels une scolarisation dans l'établissement était préconisée et bénéficiant d'une autre modalité de scolarisation : CLIS (1), classe ordinaire (3) mais aussi 8 jeunes non scolarisés, en âge de l'être, et orientés vers un SESSAD pour déficients intellectuels (6) ou un SESSAD pour polyhandicapés.

14 jeunes pour lesquels une CLIS était indiquée : 3 sont scolarisés dans l'établissement, 1 n'est pas scolarisé.

## 6. LES ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

39% des premières orientations et 23% des réorientations sont problématiques (*orientations par défaut ou orientations sans solution médico-éducative*).

	1ères ORIENTATIONS	RÉORIENTATIONS	TOTAL
<b>Orientations sans solution (RADESS)</b>	<b>98</b>	<b>1</b>	<b>99</b>
Par défaut	8	45	53
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>46</b>	<b>152</b>

Les orientations sans solution médico-éducatives représentent près des 2/3 des orientations problématiques (99/152)

7 orientations problématiques sur 10 sont des premières orientations (106/152).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES

	RADESS		Par défaut		TOTAL	
<b>1995-96</b>	56	19%	29	10%	85	28%
<b>1996-97</b>	79	27%	29	10%	108	37%
<b>1997-98</b>	79	26%	29	10%	108	38%
<b>1998-99</b>	54	18%	52	18%	106	36%
<b>1999-2000</b>	42	13%	71	23%	113	36%
<b>2000-2001</b>	94	30%	18	6%	112	35%
<b>2001-2002</b>	78	19%	45	11%	123	29%
<b>2002-2003</b>	101	24%	43	10%	144	35%
<b>2003-2004</b>	99	25%	53	13%	152	39%

*les pourcentages sont calculés en rapportant les effectifs au total des orientations ou réorientations souhaitables de chaque campagne*

Plus d'un enfant sur 3 n'a pu être orienté conformément à l'orientation souhaitée et les deux tiers de ceux-ci ne bénéficient pas de solution médico-éducative.

ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES  
SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

• Premières orientations

	DÉFAUT	RADESS	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
IME (déf. intel. légers)	2	12	14	25%
IME (déf. intel. moyens)	3	4	7	47%
Itep	1	15	16	42%
ét. pour déficients moteurs		2	2	40%
ét. pour polyhandicapés				
ét. pour déficients auditifs				
ét. pour déficients visuels				
ét. ou section pour autistes		2	2	50%
Centre thérapeutique		1	1	100%
serv. pour déf. intellectuels		24	24	43%
serv. pour tr. de la personnalité	1	13	14	70%
serv. pour déf. moteurs	1	13	14	82%
serv. pour polyhandicapés		9	9	100%
serv. pour déf. auditifs				
serv. pour déf. visuels		3	3	75%
serv. pour autistes				
serv. d'aide à l'intégration scolaire				
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>98</b>	<b>106</b>	<b>41%</b>

92% des premières orientations problématiques sont sans solution (RADESS).

En nombre, ce sont les orientations vers les services pour déficients intellectuels, les ITEP, les IME (pour déficients intellectuels légers) et les services pour troubles de la personnalité et pour déficients moteurs qui sont les plus importantes.

- **Réorientations**

	DÉFAUT	RADESS	TOTAL	% / ÉTAB. SOUHAITABLES
IME (déf. intel. légers)	1		1	3%
IME (déf. intel. moyens)	22		22	52%
ITEP	3		3	25%
ét. pour déficients moteurs	1		1	10%
ét. pour polyhandicapés	7		7	88%
ét. pour déficients auditifs				
ét. pour déficients visuels				
ét. ou section pour autistes	8		8	89%
Centre thérapeutique	1		1	100%
serv. pour déf. intellectuels				
serv. pour tr. de la personnalité	1		1	50%
serv. pour déf. moteurs	1	1	2	67%
serv. pour polyhandicapés				
serv. pour déf. auditifs				
serv. pour déf. visuels				
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>1</b>	<b>46</b>	

La quasi-totalité des réorientations problématiques sont des réorientations par défaut. Pour ce qui concerne les réorientations, les catégories les plus citées en termes de difficultés sont les IME pour déficients intellectuels moyens, les établissements pour polyhandicapés et pour autistes.

- **Les réorientations par défaut :**

pour les 45 jeunes concernés par une orientation par défaut,

réalisé → souhaité ↓	IME DIL	IME DIM	ITEP	étab. pour déf. moteurs	étab. ou section pour autistes	serv. pour déf. intel- lec- tuels	serv. pour tr. de la personnalité	serv. pour polyhandicapés	TOTAL
IME DIL			1						1
IME DIM	3	16		1	1	1			22
ITEP	1		1				1		3
étab. pour déf. moteurs				1					1
étab. pour polyhandicapés						5		2	7
étab. ou sec- tion pour au- tistes		6		1		1			8
Centre Théra- peutique		1							1
service pour déf. moteurs						1			1
service trou- bles de la per- sonnalité			1						1
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>45</b>

Observations :

18 situations (sur 45) où la catégorie souhaitée = la catégorie réalisée, soit 4 situations sur 10. Pour ces situations, l'écart souhaité/réalisé relève du mode d'accueil (parmi les écarts relevés : semi-internat au lieu d'internat de semaine.



- **Pour l'ensemble**

	<i>Orientations souhaitées</i>	Orientations par défaut		<b>Orientations sans solution Annexe 24</b>		Ensemble des orientations pro- blématiques	
IME DIL	93	3	3%	<b>12</b>	<b>13%</b>	15	16%
IME DIM	57	25	44%	<b>4</b>	<b>7%</b>	29	51%
ITEP	50	4	8%	<b>15</b>	<b>30%</b>	19	38%
étab. pour déf. moteurs	15	1	7%	<b>2</b>	<b>13%</b>	3	20%
étab. pour polyhandicapés	9	7	78%			7	78%
étab. pour déf. auditifs	10						
étab. pour déf. visuels	1						
étab. ou sec- tion pour au- tistes	13	8	62%	<b>2</b>	<b>15%</b>	10	77%
<i>Centre Théra- peutique</i>	2	1	50%	<b>1</b>	<b>50%</b>	2	100%
service pour déf. intellec- tuels	56			<b>24</b>	<b>43%</b>	24	43%
service trou- bles de la per- sonnalité	22	2	9%	<b>13</b>	<b>59%</b>	15	68%
service pour déf. moteurs	20	2	10%	<b>14</b>	<b>70%</b>	16	80%
service pour polyhandicapés	9			<b>9</b>	<b>100%</b>	9	100%
service pour déf. auditifs	32						
service pour déf. visuels	5			<b>3</b>	<b>60%</b>	3	60%
<b>TOTAL</b>	<b>394</b>	<b>53</b>	<b>13%</b>	<b>99</b>	<b>25%</b>	<b>152</b>	<b>39%</b>

Selon les catégories d'établissements ou de services, la proportion — mais aussi la nature — des problèmes rencontrés varie :

**Concernant les orientations par défaut :**

- Les plus nombreuses en taux concernent une orientation vers un établissement pour polyhandicapés (8 sur 10) ;
- Les établissements ou sections pour autistes (6 sur 10).

En nombre :

- 25 orientations vers un IME pour déficients intellectuels moyens,
- 8 vers un établissement ou une section pour autistes,
- 7 vers un établissement pour polyhandicapés.

### **Orientations sans solution :**

- Services pour polyhandicapés : aucune orientation n'a pu aboutir ;
- Services pour déficients moteurs : 7 orientations sur 10 n'ont pu aboutir ;
- Service pour déficients visuels et services ITEP : 6 orientations sur 10 n'ont pu aboutir.

En nombre :

- 24 orientations vers un SESSAD pour déficients intellectuels non abouties,
- 15 orientations vers un ITEP non abouties,
- 14 orientations vers un SESSAD pour déficients moteurs,
- 13 orientations vers un SESSAD ITEP,
- 12 orientations vers un IME pour déficients intellectuels légers,
- 9 vers un service pour polyhandicapés.

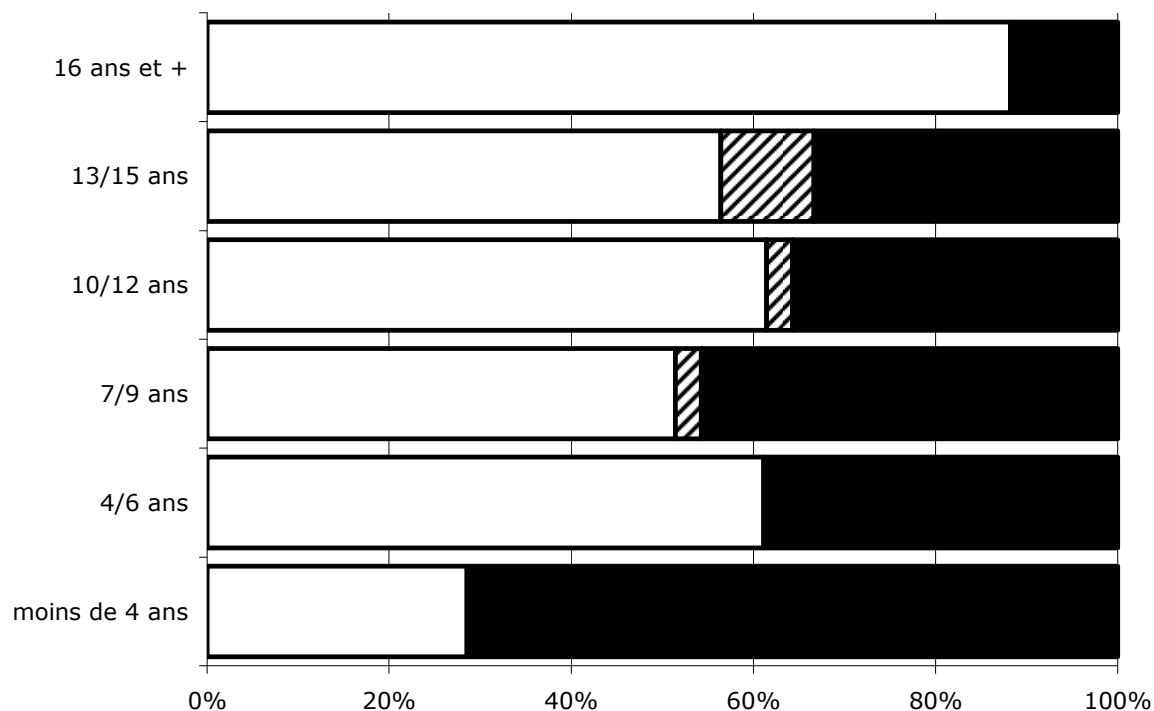
### **Comparaison avec les précédentes campagnes**

Augmentation globale des orientations problématiques sauf pour les IME pour déficients intellectuels légers. Pour certaines catégories d'établissements et services, l'augmentation des orientations problématiques, sur les 3 dernières années, est particulièrement marquée :

- établissements pour polyhandicapés,
- services ITEP,
- services pour déficients moteurs,
- services pour polyhandicapés.

## LES (RÉ)ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES SELON L'ÂGE

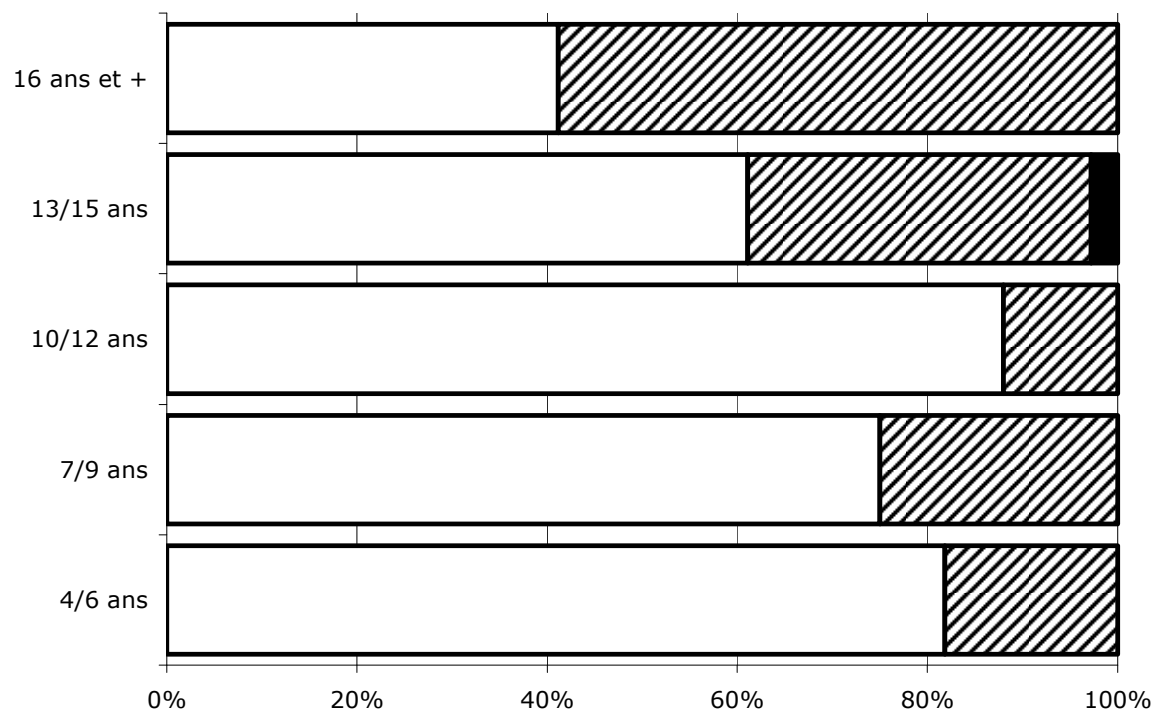
### • Premières orientations



En noir : proportion des enfants ou adolescents sans solution annexes 24 ; hachuré : orientations par défaut.

On observe, pour les premières orientations vers le dispositif, que le taux d'orientations sans solutions va décroissant avec l'âge des enfants ou adolescents concernés.

### • Réorientations



En noir : proportion des enfants ou adolescents sans solution annexes 24 ; hachuré : orientations par défaut.

Pour les enfants ou adolescents en situation de réorientation, c'est presque exclusivement l'orientation par défaut qui est citée, et qui va croissant avec l'âge des jeunes concernés.

Pour ces jeunes, au vu des données disponibles, l'orientation par défaut s'exprime très majoritairement par un maintien de la situation au moment de la demande.

### CAUSES DE L'ORIENTATION PROBLÉMATIQUE

	95/96		96/97		97/98		98/99		99/2000		2000/01		2001/02		2002/03		2003/04		
Absence d'équipement	3	1%	6	2%	3	1%	-	-	4	1%	2	1%	7	2%	11	3%	19	5%	
Manque de place	60	20%	69	24%	88	31%	88	28%	88	28%	82	26%	97	23%	107	26%	109	28%	
Refus par l'établissement	-	-	-	-	4	1%	11	4%	3	1%	8	3%	9	2%	9	2%	5	1%	
Refus de l'orientation en éducation spé.	-	-	16	6%	7	3%	11	4%	10	3%	3	1%	11 <sup>2</sup>	3%	13 <sup>3</sup>	3%	12	4%	Par le jeune : 2
Refus internat ou éloignement	22	7%	13	5%	3	1%	-	-	4	1%	10	3%	1	-	3	1%	3	-	
Autre	-	-	3	3%	1	-	3	1%	3	1%	8	3%	-	-	-	-	1	-	
NR	-	-	1	2%	3	1%	-	-	1	-	1	-	1	-	1	-	1	-	

Les pourcentages sont calculés sur le total des réorientations

La cause invoquée est principalement le manque de place quelle que soit la campagne.

<sup>2</sup> . Dont deux refus par le jeune et 9 refus par les parents.

<sup>3</sup> . Dont deux refus par le jeune et 11 refus par les parents

CAUSES DES RÉ/ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES  
SELON LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOUHAITABLES (ANNEXE 24)

• Premières orientations

	Absence d'équipement	Manque de place	Refus par l'établissement	Refus des parents par rapport à l'éloignement	Refus de l'orientation annexes 24 par le jeune	Refus de l'orientation annexes 24 par les parents	Autre	Non réponse	TOTAL
IME DIL	1	6		2	2	3			14
IME DIM		7							7
ITEP		8	3			4	1		16
étab. pour déf. moteurs						2			2
étab. ou section pour autistes		2							2
Centre Thérapeutique		1							1
service pour déf. intellectuels	2	22							24
service troubles de la personnalité		12				1		1	14
service pour déf. moteurs	1	12				1			14
service pour polyhandicapés		8				1			9
service pour déf. visuels	3								3
TOTAL	7	78	3	2	2	12	1	1	106

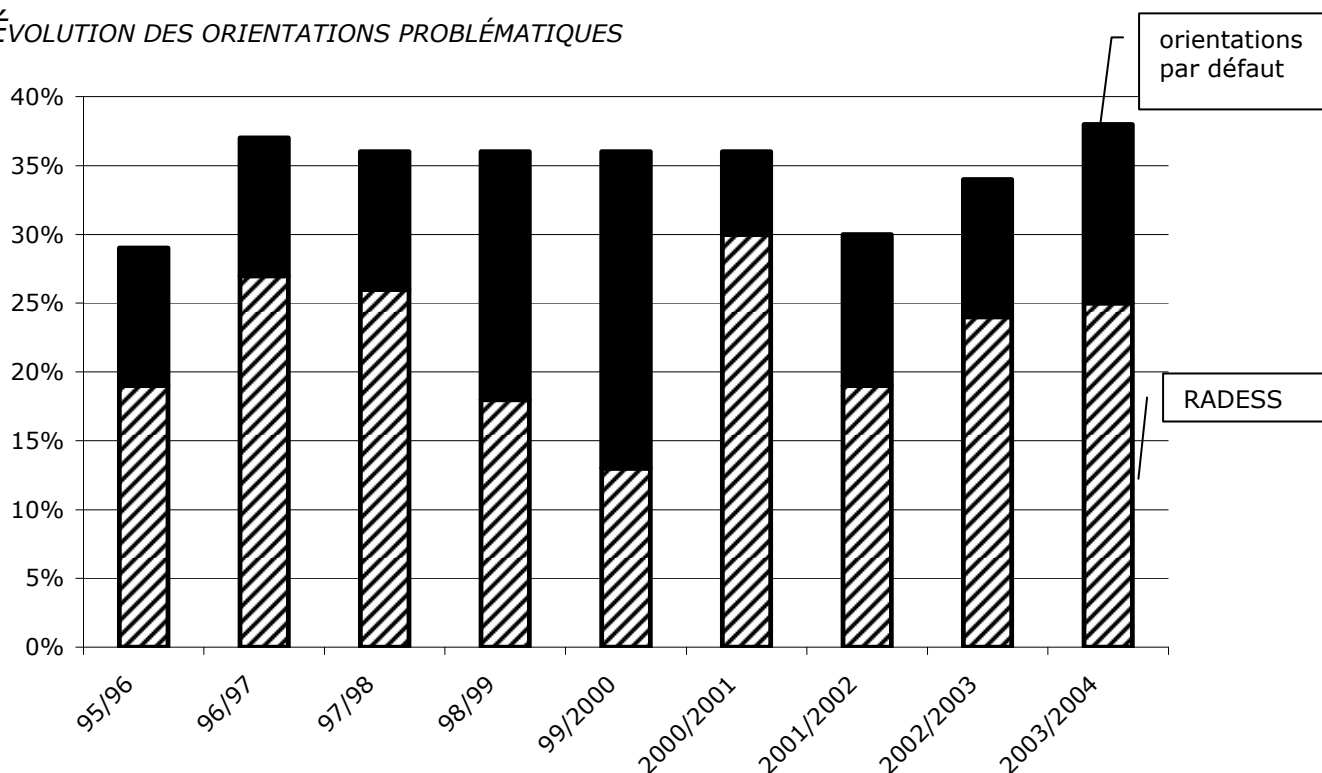
Le manque de place ou d'équipement prédomine largement avec 80% des réponses ; à noter par ailleurs : le refus de l'orientation vers le dispositif d'Éducation Spéciale par les parents : 11%.

- **Réorientations**

	absence d'équipement	manque de place	refus par l'établissement	refus de l'internat ou éloignement par les parents	TOTAL
IME déficients intellectuels légers		1			1
IME déficients intellectuels moyens		22			22
ITEP		1	1	1	3
étab. pour déf. moteurs		1			1
étab. pour polyhandicapés	5	2			7
étab. ou section pour autistes	6	2			8
Centre Thérapeutique			1		1
service troubles de la personnalité		1			1
service pour déf. moteurs	1	1			2
TOTAL	12	31	2	1	46

Pour les réorientations problématiques c'est également le manque de place ou d'équipement qui prédomine avec 93% des réponses.

## ÉVOLUTION DES ORIENTATIONS PROBLÉMATIQUES



Globalement, le taux d'orientations problématiques remonte tendanciellement après avoir connu une baisse en 2001/2002.

La tendance à l'augmentation qui caractérisait la proportion des orientations par défaut depuis 97/98 jusque 99/2000 s'arrête en 2000/2001 ; la proportion des RADESS devient plus importante que la proportion des orientations par défaut depuis la campagne 2000/2001.

Les catégories d'établissement pour lesquelles les orientations **sans solution** sont plus particulièrement marquées sont principalement :

- **en nombre :**

- les services pour déficients intellectuels (24)
- ITEP (15)
- Service pour déficients moteurs (14)
- Service pour troubles de la personnalité (13)
- IME pour déficients intellectuels légers (12)
- Service pour polyhandicapés (9).

- **en taux**

- les services pour polyhandicapés (100%)
- les services pour déficients moteurs (70%)
- les services pour déficients visuels (60%)
- les services pour troubles de la personnalité (59%)
- les services pour déficients intellectuels (43%)
- les ITEP (30%).

Au moment de l'enquête, 99 (soit 25% de l'effectif) jeunes n'ont pu obtenir de réponse en termes d'orientation médico-éducative ; pour 80 d'entre eux, c'est le manque de place ou d'équipement qui est cité comme cause de l'absence de solution.